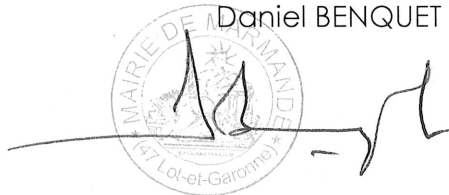


- S'engage** à prendre en charge le solde de l'opération si les aides n'atteignaient pas le montant nécessaire à son financement.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat pour l'entretien de l'orgue de l'église Notre-Dame de Marmande.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 juillet 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 25 juillet 2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25 juillet 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

